Un Suisse sur quatre est célibataire. Les autres en rêvent.

Vigousse

Le petit satirique romand

VENDREDI 21 JANVIER 2011 | Nº 46 Fr. 3.– / Abonnement annuel Fr. 140.– www.vigousse.ch

JAA CH–1025 Saint-Sulpice PP/Journal

Le seul canard à deux balles qui ne coûte que 3 francs !

« Il y a des libertés : la liberté n'a jamais existé. »

[Benito Mussolini]

MONDE ARABE
LES NOUVEAUX BOAT PEOPLE



ISSN 1664-0004



Jeunesse flamboyante

Alinda Dufey, 31 ans

Au XXIe siècle, il ne fait pas vraiment bon être « jeune ». D'accord, les 18-40 ans n'ont pas connu de mobilisation pour une boucherie mondiale. Mais ils ont toujours connu le chômage, le sida, la violence au quotidien, la dégradation écologique et climatique. Ils n'ont jamais pu admirer un lion de l'Atlas, l'espèce avait déjà disparu. Et pour ne rien arranger, il y a toujours eu des vieux pour leur rabâcher que *« la jeunesse est irrespectueuse et sans valeurs »*. Facile à dire pour d'anciens hippies qui s'envoyaient en l'air à gogo, changeaient de boulot à souhait et ont pu voir le cheval de Prewalski ailleurs qu'au zoo ! Pourtant, les « sales jeunes » continuent à vivre d'espoir sans même se gaver de psychotropes. Bon, il y a bien des brebis galeuses, telles les jeunesses chrétiennes, les accros à la baston imbibée ou les jeunes UDC, mais aucun groupe n'est parfait.

Et d'autres rattrapent largement ces dérapages en faisant avancer le monde.

Car la plupart des bouleversements historiques sont déclenchés par la jeunesse ! Bien avant Jésus-Christ, ce sont les adolescents Ariane et Thésée qui ont mis fin aux ravages du Minotaure. En 47 avant J.-C., Cléopâtre, 20 ans, s'est dressée contre Rome et César pour défendre l'indépendance de son royaume. En 1271, Marco Polo, âgé de 17 ans, est arrivé en Chine. En 1863, Henri Dunant, à 35 ans, a fondé la Croix-Rouge. En 1989, ce sont les jeunes Allemands de l'Est et de l'Ouest qui ont abattu le mur. Et en 2010, Mohammed Bouazizi, 26 ans, s'est immolé par le feu pour protester contre sa condition. Ce qui a entraîné la chute du régime tunisien. Alors oui, les dictateurs pullulent, la banquise fond, les pandas ont bien du mal à se reproduire et c'est mal barré pour les prochaines générations. Mais rien n'est joué : l'ardeur de la jeunesse n'est pas en voie de disparition, et elle n'a pas dit son dernier mot.

Vigousse ***Le petit satirique romand***

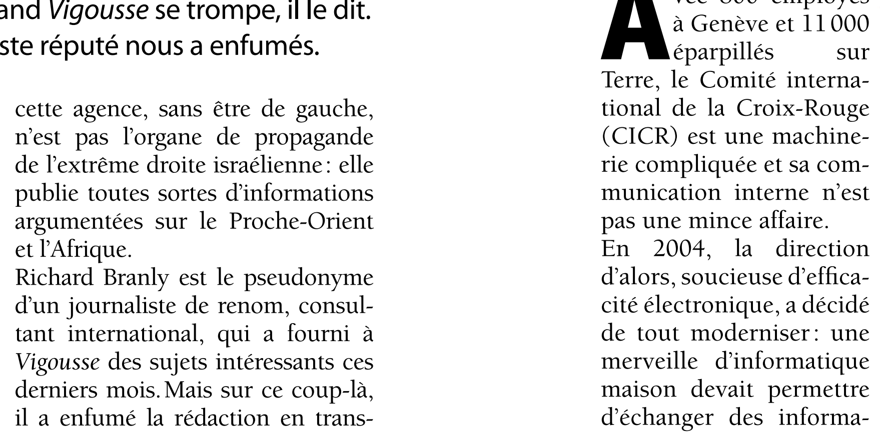
Vigousse Sàrl, Rue du Simplon 34, CH-1006 Lausanne > www.vigousse.ch > contact@vigousse.ch Tél. +41 21 612 02 50 > Fax +41 21 601 11 75 > Directeur rédacteur en chef : Barrigue > Rédacteurs en chef adjoints : Laurent Flutsch & Patrick Nordmann > Chef d'édition : Roger Jaunin > Secrétaire de rédaction : Monique Reboh > Abonnements : abo@vigousse.ch > Tél. +41 21 695 95 81 > Publicité : Inédit Publications, Jordils 40, CH-1025 Saint-Sulpice pub@vigousse.ch > Layout et production : www.unigraf.com > Imprimé en Suisse chez Courvoisier-Attinger SA/Bienne > Tirage : 15 000 ex.

Vig… oups !

Les sales manips d'un confrère !

***Vigousse* s'est fait biaiser !** Quand *Vigousse* se trompe, il le dit. Voici donc comment un journaliste réputé nous a enfumés.

Tout journal fait confiance au travail et à la déontologie de ses correspondants, à plus forte raison si ce sont des journalistes confirmés et qu'ils certifient la validité de ce qu'ils livrent. Et dans tout journal, il arrive que cette confiance soit trahie et que des faits erronés soient publiés. *Vigousse*, depuis la semaine dernière, n'échappe pas à la règle. Mais il se fait un devoir, lui, d'en informer ses lecteurs en toute clarté. Voici donc toute l'histoire.



Barrigue

Sous le titre *Une drôle de porte-paroles à l'ONU*, un article signé Richard Branly, publié à cette même page, accusait vendredi dernier l'attachée de presse du Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU à Genève (OCHA), Elisabeth Byrs, de travailler en sous-main pour l'agence en ligne MENA (Metula News Agency), laquelle soutient l'extrême droite des colons israéliens.

Affirmée, confirmée et reconfirmée par Richard Branly, cette contradiction entre casquette officielle et casquette occulte nous a paru digne d'être diffusée. Mais voilà : tout était faux ! D'abord, Elisabeth Byrs n'a jamais travaillé pour l'agence MENA, dont le directeur est un vieux copain de classe de son mari. Ensuite, cette agence, sans être de gauche, n'est pas l'organe de propagande de l'extrême droite israélienne : elle publie toutes sortes d'informations argumentées sur le Proche-Orient et l'Afrique.

Richard Branly est le pseudonyme d'un journaliste de renom, consultant international, qui a fourni à *Vigousse* des sujets intéressants ces derniers mois. Mais sur ce coup-là, il a enfumé la rédaction en transmettant des informations frelatées et en omettant de préciser qu'il fut longtemps un ami proche d'Elisabeth Byrs et de son époux avant de se brouiller avec eux !

Dans le genre, on l'a dans le c…, on pouvait pas faire mieux !

Cela nous apprendra à faire confiance aux copains. Surtout si ce sont de vieux journalistes, blanchis sous le harnais… et remplis d'aigreurs !

Jeune journal aux moyens limités, *Vigousse* prend des risques pour vous informer et vous amuser. Il risquait forcément, un jour ou l'autre, d'être instrumentalisé à mauvais escient. C'est arrivé la semaine dernière, même si Richard Branly maintient sa version.

La moindre des honnêtetés est donc de tout raconter franchement et bien sûr de présenter nos excuses aux personnes impliquées à tort dans cette histoire, tout en faisant nos adieux à notre ex-correspondant !

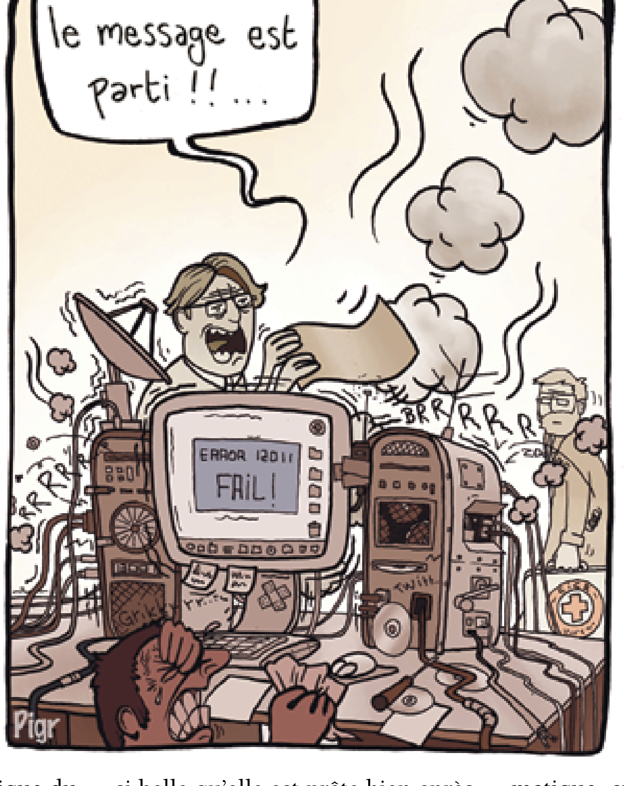
Thierry Barrigue, rédacteur en chef ; Laurent Flutsch et Patrick Nordmann, rédacteurs en chef adjoints

Le petit *Vigousse* de la langue française

Informatique [ɛ̃fɔʀmatik] n. f. Science qui traite automatiquement l'information grâce à des programmes établis sur des ordinateurs. *L'informatique est une complète révolution ! Cette science va simplifier la vie des hommes, en temps et en argent.* (Alan Turing, inventeur de l'informatique). ♦ **Syn.** Bug.

Croix-Rouge et merde noire

Informatique en toc En matière de communication interne, le CICR a tout fait pour être, à son tour, victime de catastrophe.



Avec 800 employés à Genève et 11 000 éparpillés sur Terre, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est une machinerie compliquée et sa communication interne n'est pas une mince affaire.

En 2004, la direction d'alors, soucieuse d'efficacité électronique, a décidé de tout moderniser : une merveille d'informatique maison devait permettre d'échanger des informations à tous les niveaux tout en garantissant la validation préalable des messages à divers échelons (la hiérarchie n'est pas faite pour les chiens). Le tout en partageant le courrier par groupes et en préarchivant automatiquement tout le fourbi. Tout juste si le système ne devait pas aussi être capable de servir l'apéritif.

Confié au service informatique du CICR, en collaboration avec une boîte extérieure, le développement du machin a duré 5 (cinq) ans. Et très vite, les problèmes ont commencé. *« Il n'y a pas eu de questionnement préalable*, note un responsable ; *on a voulu reproduire en système électronique les procédures anciennes. Tout était faux dès le départ. »*

De fait, le comité de pilotage du projet, composé de tous les directeurs adjoints du CICR, n'a guère de compétences en informatique. Mais c'est lui qui décide. Et il veut du beau et du spécial, conformément à une plaisanterie interne sur l'esprit maison : le CICR est invité à un bal ; se voyant comme la diva de la soirée, il commande une robe si belle qu'elle est prête bien après la date du bal…

Entre embrouillamini décisionnel et gestion foireuse, les pauvres techniciens s'échinent donc à bricoler un programme qui plante à tout bout de champ et sème la panique à tous les étages. Quantité de messages s'égarent dans les limbes du système, d'où rendez-vous ratés et gabegie surréaliste. D'abord soulagé par une apparente réduction du courrier, le petit personnel déchante : quelques milliers de courriels disparus sont récupérés, qu'il s'agit dès lors de trier, traiter, archiver. La charge de travail est doublée, le découragement menace et la révolte gronde.

D'autres fois, le nouveau programme fabrique de lui-même des messages, qui pullulent et saturent les boîtes jusque dans les délégations. Comme elles ne se situent pas dans les coins les plus riants de la planète et qu'on n'y trouve guère d'experts en informatique, le siège doit instruire d'urgence les utilisateurs de Kaboul, de Khartoum et d'ailleurs afin de purger les messageries bloquées par le courrier parasite.

La faute aux erreurs

Le reste est à l'avenant. A tel point que dépressions, conflits, démissions et licenciements se multiplient dans les secteurs concernés. A tel point qu'en 2010 la nouvelle direction du CICR vire le chef du département informatique, crée une cellule de crise, prépare même un communiqué de presse pour le cas où tous les échanges internes seraient soudain bloqués. Et un autre pour celui où les médias apprendraient l'étendue du désastre. Mais par chance, l'affaire ne sort pas au grand jour (jusqu'à aujourd'hui) !

En 2010 toujours, un audit est commandé, avec mission de découvrir comment on a pu en arriver là et pourquoi on a attendu d'avoir percuté le mur avant de se poser des questions. Réponses, selon notre interlocuteur : l'absence de réflexion préliminaire, la dictature du « on a toujours fait comme ça », l'ambition pharaonique d'un système maison mirobolant, l'incompétence des organes de décision, la complexité hiérarchique… Classique, quoi.

Si ce foirage monumental n'a pas touché les victimes assistées par le CICR, il a tout de même englouti la coquette somme de 12 millions de francs et sérieusement perturbé le fonctionnement de l'institution. Il a affecté les conditions de travail, les relations entre collaborateurs et la santé nerveuse de nombre d'entre eux. La crédibilité des décideurs et la motivation des subordonnés en ont pris un coup.

En 2010, après examen serré de la situation et grâce au changement de direction, tout le bazar a été jeté à la corbeille. On efface tout et on recommence. Le CICR a opté pour un système de messagerie courant que le service informatique, avec assistance extérieure, a pu installer en 3 mois. Reste quelques problèmes à résoudre, mais l'essentiel est sauf : question communication interne, la Croix-Rouge n'est plus sinistrée !

Laurent Flutsch

Conso & consorts

Les beaux non-gestes commerciaux de la Poste

Petite épicerie A la Poste, on vend de tout, mais on ne reprend rien.

Ce qu'il y a de bien avec la Poste, c'est que désormais l'on y trouve vraiment de tout, des barres de chocolat aux fournitures de bureau, en passant par les livres de cuisine et les étuis de téléphone. Ce qu'il y a de moins bien, c'est que si on se trompe de culot d'ampoule ou qu'on réalise que les CD vierges ne sont pas compatibles avec son vieil ordinateur, tant pis, on en est pour nos frais. Car en matière de retour de marchandise, à la Poste, on peut écrire «dommage». C'est énervant, minable et détestable. Mais c'est légal.

De fait, contrairement à ce qu'on pense souvent, la loi ne prévoit aucun *«droit au retour d'un article acheté»*, sauf dans certains cas précis comme les acquisitions enfilées par démarchage à domicile et dans la rue, ou en présence d'un défaut avéré, ou encore si le commerçant précise très clairement qu'il offre cette possibilité.

En d'autres termes, les retours, remboursements ou échanges sont des gestes commerciaux à bien plaire, dont l'application est laissée au libre choix des magasins. Du coup, certaines enseignes proposent une reprise de l'objet incriminé pour autant que celui-ci soit en parfait état, dans son emballage d'origine et que vous ayez conservé le ticket de caisse. D'autres laissent la possibilité d'un bon d'échange à valeur égale. Et d'autres encore, tels la Poste, vous remballent purement et simplement. Sans vraiment préciser au départ que les articles ne sont ni repris ni échangés…

Pas de quoi sourire, même jaune. Au moins, nous voilà affranchis!

Anne Monmarché

Les Vrèves

Par pur souci d'équité

Le train Lausanne-Echallens-Bercher n'a pas de première classe, mais ces imbéciles d'automates à billets l'ignorent : ils proposent le billet demi-tarif Echallens-Lausanne à 3 fr. 50 en deuxième classe, mais aussi à 5 fr. 50 en premièr ! Bah, de toute façon, si les chemins de fer voulaient bien adapter leurs tarifs à la réalité, ce serait très classe.

Tel est pris...

Un Japonais en visite à Paris photographiait sa compagne devant la Tour Eiffel lorsque deux zigotos se sont amusés à enlacer la demoiselle et à s'imposer sur chaque photo. Mais après un moment, la femme s'aperçoit qu'on lui a volé son porte-monnaie. Elle se rend au poste de police, porte plainte... et fournit aux policiers les photos des deux abrutis, qui du coup sont arrêtés peu après. Le crime était presque parfait !

La gerbe en 3D

Voir trouble Si vous croyez que la 3D ne donne plus mal au crâne et ne vous fait plus vomir, vous vous mettez le doigt dans l'œil. Et profond!

Quelques télespectateurs antédiluviens se souviennent peut-être de *La Dernière Séance* du 19 octobre 1982 sur France 3 : Eddy Mitchell proposait de mater *L'Etrange Créature du Lac Noir* (1954), un nanar fantastique tourné en relief. Des revues télé diffusaient à grande échelle des lunettes pour bénéficier de l'effet spécial. Ce fut un bide. Certains n'ont pas perçu le relief. D'autres écopèrent d'un intense mal de crâne, voire d'une forte envie de vomir.

Depuis la sortie d'*Avatar*, l'industrie du cinéma et de la télé clame que ces phénomènes gênants sont révolus. Il faut dire que la 3D, c'est une poule aux œufs d'or. Au cinoche, elle apporte une plus-value de 27% sur les bénéfices. Et on nous assure qu'en 2013 les écrans plasma en 3D équiperont le 86% des foyers. Bref: le relief, on en fait tout un plat!

Dans cette symphonie mercantile, seul le fabricant Samsung met la pédale douce. Sur son site australien, il prévient que la 3D peut déclencher des crises d'épilepsie ou favoriser les accidents vasculaires cérébraux: en cas de procès, ce sera écrit quelque part! Samsung, comme tous les autres, connaît le principe de base de la 3D. Elle vous bombarde dans les yeux un flux d'images à fréquence très élevée, de 100 à 200 Hz. Pour créer l'effet de relief, notre cerveau rame comme une bête. La fatigue visuelle entraîne toujours migraine et dégueulis. En Australie, un opticien a constaté des dégâts sur les yeux d'une patiente une semaine après une projection en 3D. En plus, la cornée se déshydrate et se prend plus facilement les saloperies infectieuses qui traînent.

Une autre maladie pourrait inquiéter les promoteurs très intéressés du relief: pas moins de 5% de la population souffre d'amblyopie, un truc très con qui rend les gens totalement insensibles à la 3D. Selon certains spécialistes, ces 5% pourraient grimper jusqu'à 30% si l'on tient compte des cas plus légers. Mais les industriels n'en ont rien à secouer. Ils commercialisent des écrans qui permettent de voir la 3D sans lunettes spéciales. Rebelote, seul Samsung refuse de prendre ce train foireux en marche. *«Cette technique sera au point uniquement dans 5 ans»*, calculent les Coréens du Sud. A moins que ce soit une stratégie pour dégommer la concurrence.

Malgré tout, en août 2010, Disney annonce avec fracas que la petite santé des accros à la 3D sera mieux préservée. Une technologie, mise au point à Zurich, diminuera considérablement les malaises. *«Elle fera moins travailler le cerveau»*, explique-t-on. Un savoir-faire suisse allemand allié avec une usine à décerveler américaine: cette fois, on serait presque tenté de les croire!

Pierre-Pascal Chanel

L'œil de la Zurich

Barbouzes Vous êtes atteint dans votre santé, en arrêt de travail et à domicile? Ne souriez surtout pas, vous êtes filmé!

En janvier 2009, le Fribourgeois Pascal glisse sur une plaque de glace. Lésion à la nuque. Il est opéré le 23 janvier, avec pose d'une prothèse totale entre la 6e et la 7e vertèbre cervicale. Mais les douleurs ne cessent pas. Pascal, couvert par l'assurance perte de gain de la Zurich, est en arrêt maladie. Au bout d'un an, après d'autres examens, on lui trouve une discopathie entre la 5e et la 6e vertèbre, ce qui requiert une nouvelle opération, le 19 mars 2010.

Le 23 avril 2010, Pascal reçoit une visite surprise à domicile: deux employés de la Zurich Assurances viennent lui annoncer qu'il est un fieffé menteur, qu'il est en état de travailler et que le versement de ses indemnités est donc suspendu. Motif: un détective maison l'a filmé dans son jardinet alors qu'il ratissait quelques feuilles avec l'aide de son fils.

Lesdites images ont été prises le 17 mars 2010, donc deux jours avant la deuxième opération de Pascal... Il en subira d'ailleurs une troisième en mai, avec pose d'une nouvelle prothèse. C'est dire s'il abuse.

Mais la question n'est pas là: la Zurich a-t-elle le droit d'espionner ses assurés jusque dans leur sphère privée? Le jardin de Pascal est entouré d'une barrière et d'arbustes, qui délimitent clairement la propriété et la dissimulent aux passants. Filmer discrètement l'intérieur suppose donc une intention et une manœuvre perfides. Or l'article 179 quater du Code pénal suisse condamne *«celui qui, sans le consentement de la personne intéressée, aura observé avec un appareil de prise de vues… un fait ne pouvant être perçu sans autre par chacun et qui relève du domaine privé de celle-ci»*.

Le 19 juillet 2010, Pascal dépose donc plainte contre la Zurich Assurances pour violation du domaine privé. Mais le 31 août, la juge d'instruction Yvonne Gendre refuse d'ouvrir une action pénale. Le 30 septembre, l'étude d'avocats de Pascal fait recours. Peine perdue: le 8 octobre, la juge d'instruction rejette le recours et le 23 décembre, la Chambre pénale du Tribunal cantonal fribourgeois confirme ce rejet. Et pour des raisons de procédure, un recours au Tribunal fédéral serait irrecevable.

Voilà donc une jurisprudence fort utile aux assureurs: ils savent désormais qu'il est licite de fliquer et de traquer les assurés jusque dans leur sphère privée. Dès lors, si vous êtes à l'AI, ne plantez pas un clou, n'arrosez pas vos plates-bandes et ne faites pas le ménage. Sauf peut-être dans vos contrats d'assurance si vous êtes à la Zurich.

Laurent Flutsch

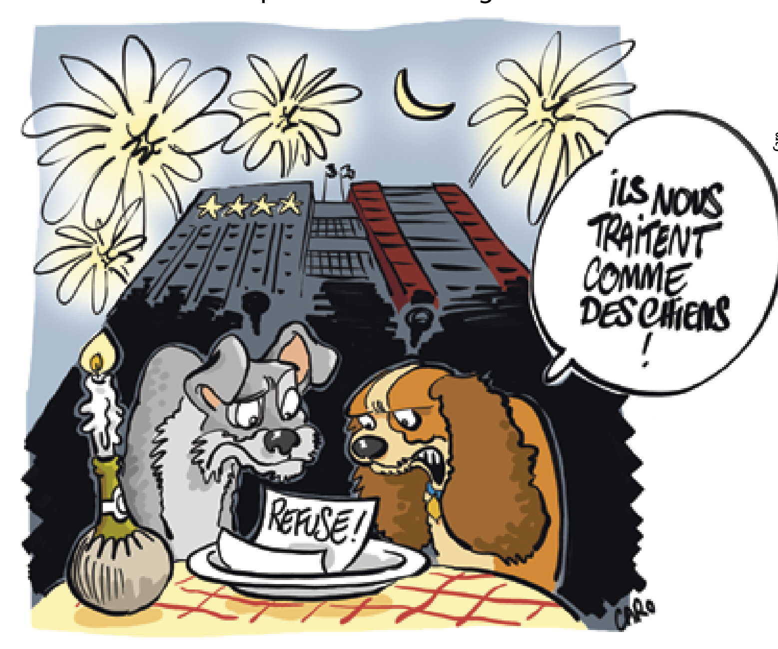
Info lecteur

Quatre étoiles à matelas !

Ça, c'est pas Palace ! Le Parc Hôtel de Fribourg s'érige fièrement non loin de l'Hôpital cantonal. Evidemment, ce bel établissement a tout pour tenir son rang.

Pour fêter la nouvelle année, Florence décide de s'offrir une petite suite au Parc Hôtel, à plus de 400 francs la nuit, avec son compagnon fribourgeois. Elle s'attendait, durant deux jours, à bénéficier de prestations à la hauteur d'un hôtel affichant fièrement ses 4 étoiles.

Mais après avoir réveillonné chez des amis à la campagne, le couple va rapidement déchanter. Emergeant peu après midi au premier jour de l'an neuf, les tourtereaux décident de rester à l'hôtel et de profiter de leur cocon douillet en commandant un repas fin. *« Désolé, nos deux restaurants sont fermés jusqu'au 4 janvier »*, leur rétorque-t-on à la réception.



Bonne fille, l'employée de l'hôtel leur propose le numéro de téléphone d'une entreprise spécialisée dans la livraison de… pizzas. La classe 4 étoiles dans toute sa splendeur ! Dépité, le couple se résigne à dénicher un restaurant ouvert en ville. Cerise sur le gâteau avarié: en sortant de l'hôtel, Florence tombe sur un groupe de touristes arrivés la veille en car, et qui se dirigent vers l'un des restaurants du Parc Hôtel où un repas les attend. Elle s'en étonne auprès d'un employé qui précise : *« Ah oui, mais pour eux, c'était prévu ! »* Un rien énervant, non ?

Avec son compagnon, elle finira la soirée dans une pizzeria de Fribourg, jurant de rayer cette destination pour ses prochaines escapades amoureuses.

Elle peut toutefois se consoler en se disant que même les célébrités ne sont pas épargnées au Parc Hôtel. En 2003, à l'issue de son concert à Fribourg, Johnny Hallyday y avait rejoint sa suite et il avait demandé une fondue sur le coup de 3 heures du matin. Refusé. Selon *La Liberté* qui avait rapporté l'anecdote, la direction du Parc Hôtel aurait dit à la star que c'était techniquement *« impossible »*.

C'est vrai qu'à Fribourg il est impossible de trouver une fondue dans un hôtel 4 étoiles. Même Johnny aurait dû le savoir !

Vigousse

La police aux fesses

Hâte-toi lentement Quand une voiture de police vous colle au train, bon ou mauvais conducteur, vous y aurez droit !

Le dimanche 26 décembre à 14 h, Jean roule de Crans-Montana en direction de Sierre. A peine a-t-il quitté la station qu'il s'aperçoit qu'il est suivi par une voiture de la police valaisanne. Comme tout conducteur dans cette situation, il commence à culpabiliser et se demande quelle est sa faute. Il est pourtant en ordre, ceinture attachée, et il n'a bu que de l'eau gazeuse. Il entame donc la descente en faisant extrêmement gaffe aux limitations de vitesse qui jalonnent ce tronçon, alternant entre les 40, 50, 60 et 80 km/h.

Quelques centaines de mètres avant d'arriver à Sierre, la police est toujours collée à ses fesses, mais Jean ne s'en préoccupe pas, car il sait qu'il a fait un sans-faute. Pourtant, les flics enclenchent les feux bleus et le STOP POLICE clignotant ! Motif de l'intervention : *« Vous n'avez pas roulé à 80 km/h dans les zones de fin de limitation de vitesse, empêchant ainsi la fluidité du trafic ! »* Il fallait bien lui trouver un tort, à Jean, et c'est bien connu, contrairement au ridicule, le tort tue.

Vigousse



Audience en correctionnelle dans un Tribunal d'arrondissement. Noms fictifs, mais personnages réels et dialogues authentiques.

« Mais vous avez un truc, c'est pas possible ! »

Monsieur Estobal, 24 ans, a fait appel suite à une condamnation pour *« violation simple des règles de la circulation »* en 2009. Il est assisté d'un avocat de son choix.

– Monsieur, vous avez fait demi-tour dans une voie à sens unique pour remonter une avenue et avez embouti un véhicule qui en descendait. Vous faites appel, car vous estimez que cet automobiliste roulait trop vite et n'a pas freiné à temps. Presque à part : ***Effectivement, il ne devait pas s'attendre à ce qu'une voiture débouche d'ici… Et vu les légers dégâts sur le pare-chocs, sa vitesse ne devait pas être si élevée…*** Se tournant vers l'accusé, presque amusé : ***Bon, maintenez-vous votre appel ? Vous êtes conscient qu'il risque d'y avoir des frais ?***

– Oui.

– Avez-vous un emploi, Monsieur ?

– Chez Postfinance, à 100 %.

– Combien gagnez-vous ?

– 4200 francs net par mois, avec un treizième salaire.

– Quelqu'un à charge ?

– Non.

– Le montant de votre loyer ?

– J'habite chez mes parents.

– Et vous ne leur donnez rien ?! Et ben dites donc… Assurance maladie ?

– 70 francs.

– Quoi ?! Mais vous avez un truc, c'est pas possible !

– Non, c'est un subside que je touchais avant. Je ne connais pas le montant de mes nouvelles primes.

– Des dettes ?

– Aucune.

Après avoir plaidé que son client n'est pas « téméraire » au volant, l'avocat conclut mollement à une trop grande vitesse de l'autre véhicule. Au moment du verdict, le juge se permet de rappeler que le minot a déjà eu un retrait de permis pour excès de vitesse et estime que c'était à lui d'être prudent. Il est déclaré coupable et les frais d'appel sont à sa charge.

La nouvelle glisse sur l'accusé comme de l'eau sur les plumes d'un canard. En traînant les pieds, il quitte la salle. Le juge a un léger sourire satisfait en rangeant ses dossiers : la justice, elle, ne va pas à contresens.

Milou

Armes de contradiction massive

Union Démagogique du Centre Selon l'UDC, des milliers de criminels ont une arme à domicile. Mais pas question de la leur retirer.

Quand elle battait la campagne en faveur de l'initiative pour des naturalisations par le peuple (sèchement rejetée par ledit peuple le 1er juin 2008, à 63,8%), la meute UDC hurlait contre les *« naturalisations en masse »* d'étrangers de qualité suspecte. Elle ressortait une affiche de triste mémoire où des passeports à croix blanche étaient agrippés par des mains qui, horreur, ne l'étaient pas (blanches). Et elle matraquait à l'envi sur le thème de la sécurité : *« De plus en plus souvent des étrangers récemment naturalisés participent à des actes de violence. Le nombre de naturalisations augmente constamment. Il y en a eu près de 50 000 l'an passé. Les conséquences de cette politique erronée se manifestent aujourd'hui de manière dramatique. »* Et aussi : *« La forte proportion d'étrangers naturalisés parmi les violeurs de Rhäzüns, Steffisburg, Zurich-Seebach et Schmitten prouve à l'évidence que le nombre d'erreurs augmente avec la progression du nombre de naturalisations. »* Et puis : *« De plus en plus d'étrangers mal intégrés reçoivent aujourd'hui le passeport suisse. »* Et encore : *« Jamais encore autant d'étrangers n'ont été naturalisés en Suisse que cette année. C'est dire aussi que le taux d'erreur augmente. Les polices cantonales annoncent qu'à côté de la criminalité étrangère déjà fort élevée la proportion de naturalisés parmi les délinquants augmente sans cesse. En d'autres termes, la Suisse naturalise de plus en plus d'étrangers ayant un potentiel criminel. »* Et en sus : *« On trouve ainsi dans les statistiques criminelles un nombre croissant de personnes fraîchement naturalisées. »* (Communiqués de presse UDC, 09.03.07 et 26.09.07).

Aux armes étrangers…

L'initiative ayant été, répétons-le, rejetée à 63,8%, ces pratiques terrifiantes de naturalisation en masse ont forcément continué. Des dizaines de milliers d'étrangers dangereux ont donc reçu leur passeport suisse. Avec à la clé l'obligation de servir dans notre armée de milice. Bon nombre de ces redoutables individus ont donc une arme à domicile.

Etrange, dès lors, qu'aujourd'hui l'UDC affirme que l'initiative sur les armes *« vise les fausses personnes. Elle se dirige précisément contre celles et ceux qui ne constituent aucun risque pour la sécurité : les militaires de milice »*. (Comité pour le non à l'initiative, 10.01.11). Inquiétant, Ueli Maurer affirme même : *« Il est absolument nécessaire que le soldat ait son arme personnelle parce qu'avec son arme personnelle il peut toucher. »* Déroutant, Yvan Perrin souligne que la méfiance envers les citoyens est typique de la gauche : *« Pour nous c'est fondamental, le citoyen suisse est digne de confiance. »* Faudrait savoir.

Reste à savoir quand l'UDC dit n'importe quoi : avant, maintenant ou tout le temps ?

Laurent Flutsch

Les universitaires ont les crocs !

Bouches estudiantines à nourrir A l'Université de Lausanne, l'offre alimentaire est faible : la direction a donc décidé de la diminuer.

Les étudiants ont souvent de petits budgets, mais de grosses faims. Pour ceux du campus de Dorigny, les repas de midi ne sont pas franchement festifs : la nourriture est peu variée, peu alléchante, et le temps pour mastiquer est réduit.

Les « courageux » vont prendre leurs repas à la cafétéria principale, qui se trouve dans un autre bâtiment ; ils courent à la « Banane », se tapent une longue file d'attente, mangent vite, puis piquent un sprint pour rejoindre leur prochain cours. Les autres, plus stressés ou plus fainéants, restent sur leurs lieux de cours et cassent la croûte dans les cafètes respectives des bâtiments Anthropole et Internef. Là, les files sont interminables et, bien que les sandwiches et divers croqu'chauds soient honnêtes, rien ne fait franchement frétiller la papille. Enfin, les audacieux, ou les fauchés, viennent avec leur propre popote et passent l'essentiel de leur pause à attendre leur tour au micro-ondes.

Les cafétérias officielles sont gérées par la même personne, Nino Cananiello. Et il n'y a guère d'alternative à sa bouffe monopolistique. Il y a bien les sandwiches de l'espace Zélig, les repas du CAP (cafétéria autogérée permanente) et les préparations du traiteur Méditerranée, mais ces trois-là sont loin de pouvoir répondre aux besoins des foules estudiantines. De plus, l'administration universitaire a décidé fin 2010 de ne pas renouveler le bail du traiteur Méditerranée ! De mal en pis, quoi. Selon la direction, le responsable, M. Emini, ne respecterait pas certaines clauses du contrat. Primo, il doit proposer des articles d'épicerie; il a bien essayé, mais aucun produit ne s'est vendu. Deuxio, il ne doit pas fermer durant les vacances universitaires; durant ces quelques semaines, le bâtiment est déserté et sa présence est parfaitement inutile. Et troisio, il ne doit pas proposer de plats chauds, car *« le local n'est pas installé pour contenir une cuisine ni pour que des plats chauds soient consommés sur place »*. Ah, voilà qui est plus clair, ce sont les pâtes de M. Emini qui dérangent ! Les cafétérias officielles se sentiraient-elles menacées par la concurrence de quelques spaghettis ? Ne s'agirait-il que d'une classique histoire de monopole, celui « du restaurateur au plat chaud » ?

La direction de l'UNIL a définitivement pris sa décision, mais a cependant « promis » qu'une autre épicerie occupera les lieux dans un futur proche. Bien sûr, elle ne vendra que de la nourriture à température ambiante. Ainsi, malgré l'opposition du FAE (Fédération des associations d'étudiants de l'Université de Lausanne) à la fermeture du Méditerranée et la pétition de soutien qui a été lancée, il semble que l'avenir du traiteur soit… cuit.

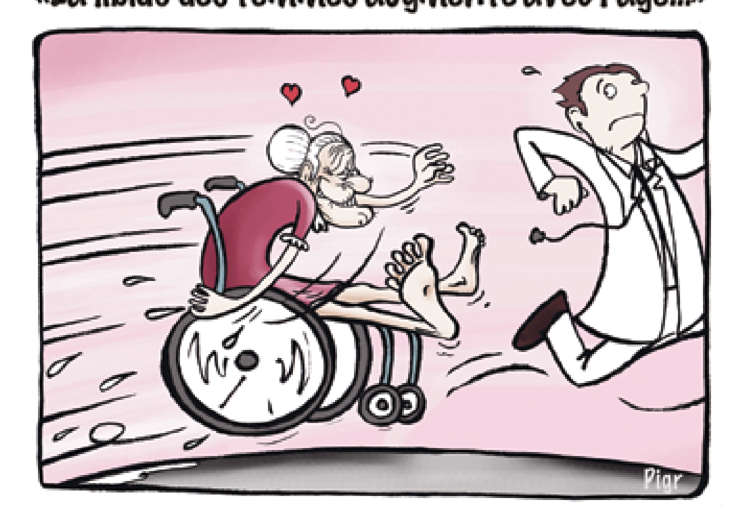
Alinda Dufey















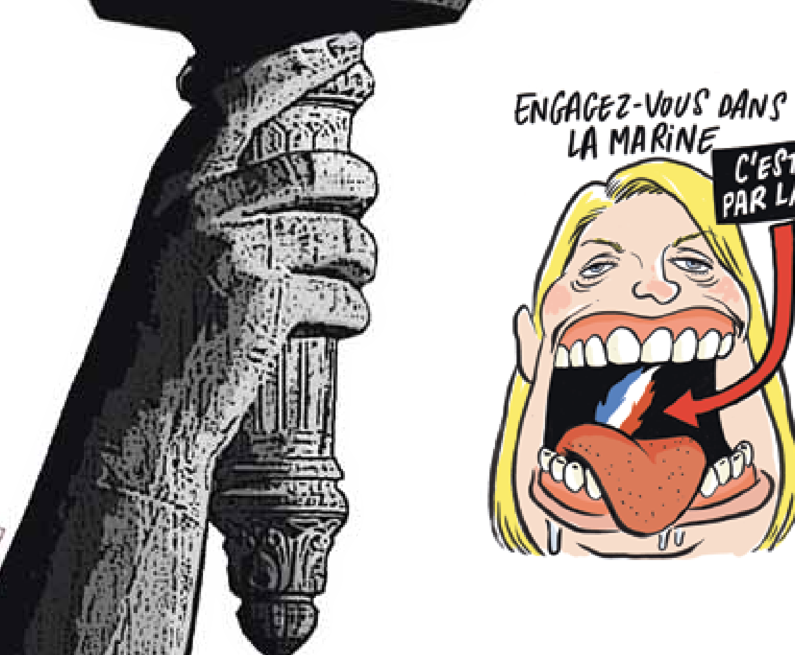














Une alternative à "l'arme à la maison": "le soldat à la maison". Nos recrues protégeront Madame pendant que Monsieur travaille.

PLONK & REPLONK

Casque ou crève

La vie selon le professeur Junge
Cette semaine : comment punir les mauvais payeurs.

Les autorités de Reconvilier menacent d'abattre les chiens pour lesquels les propriétaires ne se sont pas acquittés de la taxe. Voilà qui est injuste, car ces pauvres animaux n'y peuvent rien. Ce sont les maîtres qui devraient donc risquer de se prendre une balle dans la tête.

D'une manière générale, on constate que les sommes impayées par les citoyens à l'Etat sont en constante augmentation. La solution de Reconvilier, simple, élégante et efficace, pourrait tout à fait s'appliquer au pays entier pour encaisser les impôts ou les amendes de stationnement. Nous appellerons cette méthode de gestion du trésor public la « thanatotaxation ». Elle consiste à exécuter les citoyens qui ne sont pas assez prompts à régler leur dû.

La thanatotaxation a de nombreux avantages, outre un effet motivant pour certains. Tout d'abord, les cadavres des mauvais payeurs peuvent rapporter gros sur le marché des organes ou sur celui des pervers nécrophiles. Au pire, on peut en faire de l'engrais, du savon ou de la nourriture pour le bétail. Ensuite, un citoyen mort ne touche plus le chômage, ne sollicite plus les prestations de l'assurance maladie et n'a plus besoin de l'argent épargné en vue de sa retraite, autant de secteurs qui seraient soulagés d'une baisse démographique dans la catégorie des bénéficiaires. Enfin, nos soldats auraient le loisir de s'entraîner à la technique du peloton d'exécution, qu'il est difficile de pratiquer en temps de paix.

On pourrait toutefois se demander s'il est judicieux de mettre à mort les contrevenants par balles, qui sont coûteuses, car non réutilisables et polluantes. A une époque où l'opinion publique est sensible au développement durable et aux économies, il conviendrait d'adopter une méthode plus écologique comme la pendaison avec des cordes de chanvre bio ou la décapitation à la hache avec manche en bois issu du commerce équitable.

En chien de fusil

Notons que la thanatotaxation peut s'appliquer dans le privé. On l'appelle alors le « thanatorecouvrement » et *Vigousse* envisage d'y recourir pour le renouvellement de ses abonnements.

Moi, par exemple, depuis que j'ai découvert le thanatorecouvrement, alors que j'étais pingre auparavant, je prends désormais un énorme plaisir à prêter de l'argent à un maximum de gens. Et je prie pour qu'ils ne puissent pas me rembourser.

Professeur Junge, phare de la pensée contemporaine

Soulas

Vincent

IMPARFAIT DU FUTUR

… LA TERRE…

… ENFIN !

Vincent

Une nouvelle voiture à 415 francs

Passer à la caisse Petit guide pour avoir un beau cabriolet et un vilain casier judiciaire.

Envie d'une nouvelle voiture sans vous ruiner ? Pas de problème, consultez internet. On y propose des occasions pour quelques milliers de francs, mais aussi une solution nettement moins coûteuse et plus rapide : chouraver simplement l'automobile de vos rêves. En surfant 15 petites minutes, vous trouverez sans peine le mode d'emploi complet, des vidéos d'explication et les outils nécessaires à un vol de voiture réussi.



Pour commencer, vous débourserez 115 francs sur un magasin en ligne tel que *multipick-service.com* en commandant une « clé à percussion » qui vous permettra d'ouvrir n'importe quelle serrure en un clin d'œil. Ensuite, direction le site de vente aux enchères *ebay.com* afin d'acheter un « outil de diagnostic » à 300 francs, pareil à ceux utilisés par votre garagiste. Vous le branchez à la BMW de votre voisin, le reliez à un ordinateur portable et c'est gagné : en deux clics vous démarrez le moteur, programmez de nouvelles clés et effacez l'historique du véhicule. Cette semaine, par exemple, vous pouvez acheter ces instruments pour les marques Audi, VW, Seat, Skoda, Bentley et Renault. Alors, évidemment, si vous êtes un pauvre type désorganisé et que vous essayiez de jouer les bandits, vous passerez sûrement par la case prison. En revanche, vous arrêterez de vous étonner naïvement que de plus en plus de voitures soient volées chaque jour !

Jonas Schneiter

Foutons-nous le feu pour sauver le monde !

Sortez les briquets ! La survie par l'immolation.

Apparemment, le nouveau truc en vogue serait de se foutre le feu devant tout le monde pour le faire changer (le monde). Une sacrée bonne idée ! Je dirais même une idée sacrée, vieille comme Hérode, puisque c'est Dieu lui-même qui avait lancé cette mode 1200 ans et quelques cendres avant notre ère avec l'histoire du Buisson ardent. Oui, Dieu en personne s'était fait cramer, mais sans jamais se consumer, lui !

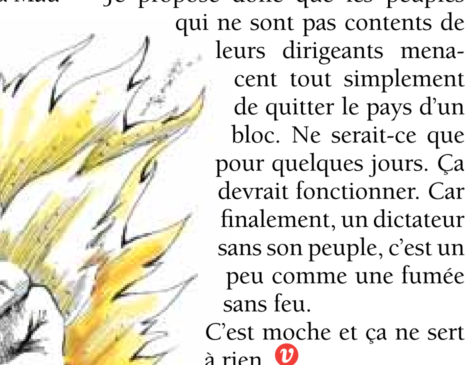
Plus près de nous, en 1963, un moine bouddhiste sud-vietnamien, excédé par le musèlement systématique des gens de sa confession par le gouvernement, s'était renversé un bidon d'essence sur la tête et avait craqué une allumette juste après s'être mis en position du lotus. Selon les témoins, le saint homme n'a pas bougé une oreille, ni crié maman durant tout le méchoui (pas comme Niki Lauda, champion de courses automobile qui s'était bouté le feu au volant de sa Formule 1 en 1976 et dont les oreilles avaient nettement tremblé pendant la grillade. On le voit bien sur le ralenti). Dans le cas du moine, comme dans le cas du pilote autrichien, il s'agissait de réactions typiques de mauvais perdants prêts à tout pour ne pas perdre la face. Enfin, si on peut dire…

Mais au mois de décembre dernier, le jeune Mohamed Bouazizi (c'est vrai que ça brûle bien aussi le boua…) a foutu la merde en Tunisie en se mettant le feu sous prétexte qu'il ne trouvait pas de travail. Et depuis, c'est l'anarchie ! La Mauritanie et même l'Algérie semblent suivre le mouvement, comme s'il s'agissait d'un nouveau pantalon à la mode. C'est un peu facile ! Alors, sous prétexte qu'on n'est pas libre de ses mouvements ou qu'on subit les inconvénients d'un régime dictatorial, il suffirait de se transformer en banane flambée pour tout faire basculer ? Ça a marché en Tunisie, d'accord, mais tous les autres dictateurs (car il y en a plus qu'on croit), pensez-vous vraiment qu'ils se laisseront faire ? L'effet de surprise est passé, ça a marché pour certains, tant mieux, mais maintenant il s'agit de trouver autre chose.

L'autre jour, mon fils m'a affirmé qu'il quitterait la maison définitivement si je ne lui achetais pas de wii immédiatement. Ça n'a pas marché. Mais j'ai douté de moi un instant !

Je propose donc que les peuples qui ne sont pas contents de leurs dirigeants menacent tout simplement de quitter le pays d'un bloc. Ne serait-ce que pour quelques jours. Ça devrait fonctionner. Car finalement, un dictateur sans son peuple, c'est un peu comme une fumée sans feu.

C'est moche et ça ne sert à rien.



Tonton Pierrick



LA SUISSE AUX SUISSES

Ordre & Discipline est très fier. En 2010, le nombre de demandes d'asile en Suisse a baissé ! Les étrangers ont enfin compris que notre pays est certes riche et glorieux, mais qu'il est totalement autarcique. Sa population est largement suffisante pour entretenir et faire fleurir le territoire et les comptes en banque. Les Bolomey, Grognuz et Stucki sont là pour assurer la continuité de la lignée helvète et il est exclu que des Ben Mammoud, des Nguyen ou des Ramirez viennent polluer ce sang pur qui regorge de l'énergie consanguine de nos ancêtres.

Ordre & Discipline ordonne aux demandeurs d'asile de 2011 de rester dans leur pays. S'ils enfreignent cette injonction, une implacable punition s'abattra sur eux : ils devront suivre une année de cours intensif de suisse allemand en pleine campagne uranaise.



Les vieux sont cons

Adolf, 21 ans

Le fusil en bandouillant

Les vieux cons sont tous de la gauche bien-pensante. Alors avec ma bande de skin' nationalistes white power et crâne d'os, on porte des *Rangers* avec des lacets blancs parce que notre pays est à nous et qu'on se bat contre les punks communistes et anti-fa qui portent des *Rangers* avec des lacets rouges. C'est pas qu'un truc de fringue, c'est du vrai combat de terrain ! En ce moment, on se bat contre l'initiative des armes. Et donc on est avec le président des jeunes UDC genevois, il a fait trop fort. Xavier s'est foutu sur une affiche à poil avec une arme à la main qui lui cache juste le Zgeg. L'homme blanc nu, poilu et barbu avec un collier de ficelle, muni simplement de son gros calibre avec un regard déterminé. Ça, c'est le progrès. Bientôt on sera tous comme ça à courir nus avec notre arme et là, on sera trop en sécurité dans notre patrie !

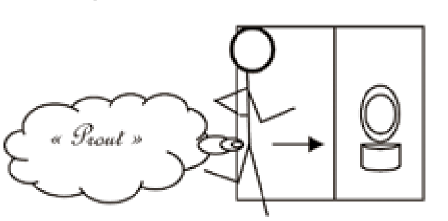
Les bricolages de Tonton Pierrick

Fabrique-toi une porte ouverte refermable à enfoncer en cas de besoins

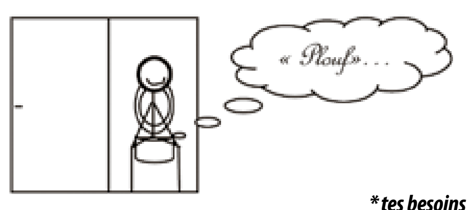
1 Pour bien réussir ta porte ouverte refermable à enfoncer en cas de besoins, il te faudra : une porte à rabat multi-usages, une épaule ou une chaise solide et une digestion difficile.

+ ou + « Prout »

2 Commence par t'assurer que ta porte multi-usages est bien fermée. Puis, attends d'avoir vraiment besoin et cours l'ouvrir avant de l'enfoncer avec ton épaule ou ta chaise.



3 Bravo ! Tu es maintenant l'heureux propriétaire d'une porte ouverte refermable à enfoncer en cas de besoins. Et tu peux maintenant les* faire en toute quiétude.



*tes besoins

Une femme, un regard

Le Jura et le reste du monde Décédée à 40 ans en 2006, Simone Oppliger a laissé une œuvre photographique immense. Un superbe album lui rend hommage.

Quatrième livraison de la collection campImages après celles consacrées à Jacques-Etienne Bovard, Anne Cunéo et Michel Bühler, ce nouvel album parcourt l'œuvre de Simone Oppliger, photographe et écrivaine jurassienne, née à Renan en 1947 et décédée à Cully au printemps 2006.

Profondément attachée à son village d'origine, pays de taiseux, d'hommes et de femmes durs à la tâche, Simone Oppliger s'est employée à y capturer aussi bien les visages que les lourdes façades des maisons, les gestes ancestraux que les paysages de neige. Elle a aussi parcouru l'Amérique latine, le Vietnam, la Guinée-Bissau – deux pays alors en guerre – côtoyé quelques-uns de ces migrants que la faim, la guerre ou les deux à la fois ont amenés en Suisse dans les années nonante. Plus tard, quand la maladie l'a laissée sans force, elle a photographié des objets, chaises vides dans une salle d'attente, cailloux et feuillages rougis par l'automne.

Jacques Pilet, qui fut son compagnon, signe les textes de présentation des huit chapitres de l'ouvrage. Il dit qu'elle savait *« saisir l'intensité du présent »*. Qu'elle *« s'y employa sans cesse, mais avec une application particulière lorsqu'elle vit approcher la fin du voyage. Le temps parut alors passer si vite. Et, dans les dernières heures, on lisait dans son regard comme un étonnement : déjà ? »*

Roger Jaunin

***Simone Oppliger photographe*. Bernard Campiche Editeur/Collection campImages. 170 pages.**
***L'Amour mortel*. Simone Oppliger, nouvelle édition. Chez le même éditeur/Collection camPoche. 160 pages.**

…ET UN PETIT CHOCOLAT POUR LA ROUTE…

Un duo de choc'

Antidépresseur Dans *Les Emotifs anonymes*, Jean-Pierre Améris orchestre la rencontre de deux timides qui se soignent. Leur médecine douce : le chocolat !

Benoît Poelvoorde, qui n'a pas souvent le moral au beau fixe, le sait bien : janvier et février ne sont pas les mois préférés des grands dépressifs, lesquels évitent, un coup de blues pouvant en cacher un autre, de se retrouver à proximité d'une ligne de chemin de fer.... L'acteur belge, qui n'a pas que des histoires drôles à raconter, a trouvé cette année la recette pour arrêter de broyer du noir : le rire et le chocolat. C'est ainsi qu'avant de chausser les après-*Cht'is* de Dany Boon dans *Rien à déclarer*, comédie promise à un gros succès transfrontalier, on le retrouve dans *Les Emotifs anonymes*, une comédie romantique originale qui enrobe le bonheur d'une couche de douceur.

En timide maladif, en handicapé relationnel, Poelvoorde trouve là l'un de ses meilleurs rôles : celui de patron d'une fabrique de chocolat en perdition qui va être sauvée du naufrage par une déesse du praliné. Elle aussi totalement à côté de la plaque – socialement parlant – elle va fondre pour lui et ne tardera pas à l'appeler mon chéri. La finesse d'interprétation de ce duo de choc (la craquante Isabelle Carré, au nom prédestiné, qui retrouve là son partenaire d'*Entre tes Mains*) n'est pas pour rien dans la qualité d'un film charmant, subtil, aérien. Une friandise, un petit plaisir qui joue à fond son rôle d'antidépresseur et donne toujours raison à Forrest Gump : *« La vie, c'est comme une boîte de chocolats, on sait jamais sur quoi on va tomber. »* Cours, lecteur, cours !

Fond dans les yeux…

MON CHÉRI

Bertrand Lesarmes

***Les Emotifs anonymes*, de Jean-Pierre Améris, avec Isabelle Carré, Benoît Poelvoorde. Durée : 1 h 20. En salles.**

Des Cédés — Devinez quoi ? Guess What est de retour

Les « chefs-d'œuvre » des groupes romands se suivent et ne se ressemblent pas. Cette semaine, ce sont les Lausannois de Guess What qui font leurs intéressants sur le devant de la scène avec un nouvel album intitulé *Laudanum* (une décoction ancienne à base d'opium, très prisée aux XVIIIe et XIXe, notamment prescrite en cas de diarrhée persistante).

Et pourtant, nos sphincters ne se relâchent pas totalement à l'écoute de ces 12 titres, malgré leur grande qualité technique et technologique. Certes, le mélange des guitares rock et des sons électroniques est extrêmement bien pensé. Laurent Biollay tape sur ses fûts et fait *groover* le tout, tel le bûcheron inspiré qu'il a toujours été (avec Sens Unik entre autres). Kreist, chanteur exubérant au visage d'ange *pillsé*, fait parfaitement bien son job. Vulzor fait tout ce qui est en son pouvoir – et il en a sous le pied – pour nous remuer les tripes de ses lignes de basses extraterrestres. Mais… comment dire ? Le tout peine à décoller et à nous faire sortir de la stricte sphère d'une dance-pop-rock-électro déjà maintes fois entendue.

En résumé, on aurait aimé pouvoir se faire dessus à l'écoute de *Laudanum*. Mais la constipation partielle reste de mise. Gageons que Guess What, ça chie beaucoup plus sur scène qu'en disque !

Pierrick Destraz

***Laudanum*. Guess What. Distr. Disques Office.**

Sur le retour

Un deux, un deux Après *Asphalte* en 2009, Pierre Rigal revient au Théâtre de Vidy avec *Micro*, un spectacle sur le rock assez inégal.

Micro est une *« expérience énergique qui tente d'appréhender les différentes poésies du concert rock »*, allèche le prospectus du théâtre.

Il y a effectivement une poésie inattaquable dans la forêt de batteries, d'amplis et de synthés plongés dans une douce pénombre, qui subitement s'animent sous les doigts ou les corps des interprètes musiciens. Il y a, c'est vrai aussi, une énergie folle quand les voix se déchaînent sur des sons démoniaques ou quand les corps montent des grosses caisses sur lesquelles on appuie pour produire un son. Il y a de belles images, de drôles de situations (mention spéciale à la rockeuse de l'équipe, Mélanie Chartreux, qui mime une interférence de communication à couper le souffle !).

Mais il y a aussi, assez vite, une impression de déjà-vu : certains « trucs » tournent en boucle et malgré tout le talent des interprètes, on a parfois l'impression d'assister à un concert de Mylène Farmer, rythmé par des effets révolutionnaires (fumée, néons, bruits électroniques) et des moments hyperlents – pour rester poli – qui donneraient presque envie de provoquer un Hell's Angel pour (r)animer la salle. Quand les corps se convulsent pendant des plombes sur un plateau ravagé, on en vient à se dire que si Lou Reed peut se permettre de faire des morceaux de 18 minutes, c'est qu'il y a une raison. En fait, le rock, ce n'est pas qu'une question d'attitude.

Milou

***Micro* de Pierre Rigal (musique/danse), Théâtre de Vidy, Lausanne, env. 1 h 40, jusqu'au 6 février.**

Brouillon de culture

S'ENVOLER Une diva et un toréador un peu cinglés tombent amoureux et forcément, de Verdi à Trénet en passant par Mozart ou la Comédie musicale, l'amour donne des airs ! *La Diva et le Toréador*, Théâtre de l'Alhambra à Genève. Dimanche 23.01 à 16 h et 18 h. Les 15 et 16.02 à 20 h et 21 h 45.

FORGER Réunis par un même amour de la langue et des sonorités, un collectif d'auteurs suisses et de musiciens invente le parler universel. Limpide et riche de sens ! Grange de Dorigny, Université de Lausanne. *Bern ist überall*, spectacle le 21.01 à 20 h 30 et le 22.01 à 19 h. Réservations au 021 692 21 12.

EXPIER L'exposition *Ataa Oko* est prolongée jusqu'au 27 février. Ceux qui ont raté les œuvres colorées et fantasmagoriques de ce Ghanéen de 83 ans ont la chance de rattraper cet acte manqué… et plus vite que ça ! *Ataa Oko*, Musée de l'Art brut, Lausanne, jusqu'au 27.02.

Espoir pour les chauves. Les chercheurs japonais tentent de créer une mammouthmoute par clonage.

Un *Matin* de derrière Défago !

Accident de parcours Attaqué par le *Blick* pour son attitude lors d'un accident de la route en 2005, Didier Défago* n'est-il que la pauvre victime du torchon alémanique ? Pas si sûr.

Dans *Le Matin Dimanche* (09.01.11), l'ancien rédacteur en chef Peter Rothenbühler vole au secours du skieur valaisan : *« Cher Didier Défago,* commence-t-il, *vous avez deux désavantages : vous êtes célèbre et vous êtes Romand. Je ne pense pas que René-Michel Hadorn, le motocycliste qui fait les grands titres de* Blick *en vous accusant d'avoir ruiné sa vie, aurait trouvé une oreille compatissante dans la presse d'outre-Sarine si le conducteur fautif avait été l'un des skieurs chouchous des médias zurichois. »*

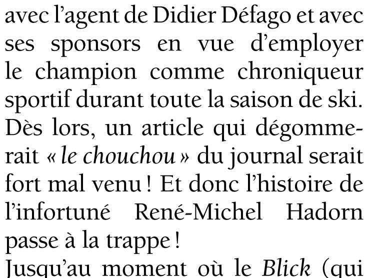
Ben voyons. En réalité, la vérité est légèrement différente. Résumons l'affaire : en juillet 2005, le brave cheminot René-Michel Hadorn roule en scooter à 80 km/h en direction de Villeneuve quand il se fait couper la route par une Audi pilotée par le champion olympique Didier Défago. Résultat : fractures multiples aux poignets et aux jambes, invalidité à 100% et autres séquelles. Monsieur Hadorn doit ainsi se faire implanter un appareil pour soulager les douleurs irréversibles qui touchent son nerf sciatique. René-Michel Hadorn n'a aucun désir de vengeance, mais il est quelque peu énervé, en 2010, de voir le célèbre skieur geindre sur sa blessure au genou alors que depuis l'accident il ne s'est que très rarement inquiété de sa victime. Il ne lui a pas non plus proposé les services de ses médecins spécialisés dans les fractures des sportifs.

Comme il l'a raconté à *Vigousse*, René-Michel Hadorn contacte alors un journaliste du *Matin* à qui il raconte sa tragique histoire. Le journaliste écrit un papier évidemment pas très sympathique pour Défago et le soumet à sa rédaction. Ensuite, rien. L'article ne paraît pas. C'est que, voyez-vous, *Le Matin* est alors en train de signer des contrats très juteux avec l'agent de Didier Défago et avec ses sponsors en vue d'employer le champion comme chroniqueur sportif durant toute la saison de ski. Dès lors, un article qui dégommerait *« le chouchou »* du journal serait fort mal venu ! Et donc l'histoire de l'infortuné René-Michel Hadorn passe à la trappe !

Jusqu'au moment où le *Blick* (qui n'a pas de contrat avec Défago) sort l'article que *Le Matin* aurait dû publier si ce journal était honnête. Ce qui oblige le cher Peter Rothenbühler à écrire son ridicule billet sur ces salopards de Stobirnes qui s'attaquent aux Romands célèbres ! L'ignominie est à son comble quand le Peter conclut : *« C'est la nouvelle tendance, apparemment : la vengeance par médias interposés. Aucun journal ne donnerait la parole à une victime d'accident (vieux de cinq ans !) si l'auteur n'était pas un skieur célèbre. Morale de l'histoire : quand on est victime d'un « people », on a au moins une petite consolation. Le droit à son propre petit moment de célébrité. »*

La vraie morale de l'histoire, c'est que *Le Matin* n'a vraiment aucune morale !

Patrick Nordmann



Mix & Remix

* *nom connu de toutes les rédactions*

Il y a Despont partout !

Apogée médiatique Gloire et honneur à Christian Despont, élu « journaliste romand de l'année » par le très sérieux magazine *Schweizer Journalist*. Et en plus, Despont est un journaliste écologique, qui sait pratiquer le recyclage.

Si l'heureux lauréat a été récompensé, c'est qu'il a su diversifier les contenus de la rubrique des sports de deux journaux *« complètement différents »*, à savoir… *Le Matin* et *Le Matin Dimanche* ! Il est vrai qu'on ne parle pas de la même manière aux besogneux de la semaine et aux élites du week-end.

C'est cet art du langage différencié qui fait tout le talent de Despont, rédacteur en chef adjoint des deux canards (à l') orange. *« Compétent, expérimenté, passionné et hyper-talentueux au niveau de l'écriture, Christian Despont sait ne jamais oublier la dimension humaine et émotionnelle derrière l'effort de chaque athlète. Sous son regard et sa plume, chaque tournoi de tennis devient une véritable épopée »*, s'extasie encore *Le Matin Dimanche* (16.01.11) dans l'article consacré au prodige. Lequel en fait la démonstration brillante dans le cahier sports du même journal en nous offrant sur une double page un article intitulé : *« Rafael Nadal et les mystères de la balle magique. Inimitable ? »*

C'est là qu'on réalise à quel point *Le Matin Dimanche*, depuis qu'Ariane Dayer a lancé sa nouvelle formule, a vraiment pris une dimension intellectuelle plus proche du *Temps* que du torchon de boulevard.

Du reste, Christian Despont a jadis travaillé au *Temps*. Et il a su en conserver le style, voire un peu plus que le style… Jugez plutôt.

Dans *Le Matin Dimanche* du 16 janvier 2011, Despont écrit : *« Les balles de Rafa pèsent une tonne, explique Ivan Ljubicic, encore tout estourbi. »* Deux ans plus tôt, dans *Le Temps* du 27 janvier 2009, sous le titre *« Les balles magiques* (tiens ?) *de Rafael Nadal »*, il écrivait : *« Les balles pèsent une tonne, rapporte Roko Karanusci, encore tout estourbi » !*

Les Despont-Despond

Aucune raison de s'arrêter en si bon chemin, le recyclage continue. *Le Matin Dimanche* en 2011 : *« Il subsiste en chaque victime une fascination troublante, étrange et presque masochiste, pour l'habileté qui les a confondus… » Le Temps* en 2009 : *« Il subsiste en chacun d'eux une fascination étrange, presque masochiste, pour la virtuosité qui les a bafoués… » Le Matin Dimanche : « Vulgairement, le mécanisme consiste en un swing vertical, inconnu des manuels, qui imprime une rotation extrême à la balle. » Le Temps : « Vulgairement, le mécanisme consiste en un swing presque vertical, de bas en haut, qui imprime une rotation extrême à la balle. »*

N'en jetons plus, le court est plein, car dans ce match de style, impossible de départager les deux journaux. Dans une rencontre Christian Despont contre Christian Despont, comment peut-il en être autrement ? Voilà en tout cas un bel exemple d'efficacité dans la basse-cour de la presse romande : quand Despont pond, il se reproduit !

Patrick Nordmann

Une élue UDC veut interdire (aux étrangers) le port des couteaux (suisses) dans la rue.

20 Minutes flirte avec le journalisme



Comment fabriquer un bel article dans un journal gratuit sans trop se fouler ? Simple : d'abord, demander à *Vigousse* de vous envoyer chaque semaine son numéro en pdf, le jeudi déjà, donc la veille de la parution. Prétexter que *Vigousse* sort souvent des informations inédites et passionnantes, et que vous souhaitez pouvoir les relayer dès le vendredi dans votre journal gratuit. Quand les bonnes poires de *Vigousse* vous ont adressé leur pdf, épluchez-le en cherchant ce qui pourrait faire du foin. De préférence du racoleur, donc pas d'histoires de financement politique ou d'attentats ; plutôt une histoire de slip à la radio, par exemple. Ça, c'est l'idéal. A défaut, chercher un dessin ou une quelconque bribe qui pourra fâcher quelqu'un, n'importe qui. Appeler ce quelqu'un, demander sa réaction et faire mousser. Ainsi, avec un bricolage absurde et décalé de Tonton Pierrick, on peut susciter l'ire de la CICAD, prompte à enfourcher ses grands chevaux à la moindre plaisanterie sur Israël. Il suffit ensuite de titrer *« Vigousse flirte avec l'antisémitisme »* et c'est réglé comme du papier à musique. En l'occurrence, la musique du pipeau !

Courrier plus distribué ?

Dans son éditorial du 15-16 janvier titré *« La Poste menace l'avenir du Courrier »*, la rédaction dudit journal explique que le géant jaune lui a signifié vouloir supprimer l'aide indirecte à la presse locale et régionale. Or, sans ce tarif préférentiel sur l'acheminement postal du quotidien indépendant, ce dernier risque de ne pas pouvoir survivre. Ce qui n'a rien de surprenant vu qu'il est de notoriété publique que la Poste malmène le courrier.

Fort de café

Quand on aime le sport, que s'attend-on à retrouver en une du cahier des sports du *Matin Dimanche* (16.01.11) ? Des articles sportifs, évidemment.

Et l'on trouve, barrant la page sur 8/10, une pub Denner sur fond noir avec ces mots : *Chers amateurs de café, pour l'instant, votre tasse de thé sera la patience.* C'est le résultat sportif du match qui oppose Nespresso à Denner (1 capsule à 0).

De là à ajouter que la tasse de thé des lecteurs est de moins en moins *Le Matin Dimanche*, c'est du pareil au même. A l'heure du café du dimanche, le tirage est en baisse avec la nouvelle formule du journal et de ses pages de pub !



De bons conseils

C'est la tradition, paraît-il, lorsque le Conseil suisse de la presse tape sur les doigts d'un organe de presse, ledit canard s'en fait l'écho. Ne serait-ce que pour tempérer l'ardeur vengeresse des confrères qui ont titré à ce propos : *Vigousse* et *Le Matin* remis à l'ordre. En réalité, dans cette affaire où nous dénoncions « un Madoff à la valaisanne », le Conseil suisse de la presse ne reproche à votre satirique romand que d'avoir violé l'article 3 du règlement pour n'avoir pas assez précisé sur quelles pièces judiciaires nous nous basions. Il se trouve que c'était voulu, mais que nous les possédons. Voilà. C'est ce qu'on appelle une remise en ordre !

Le cahier des sports

Le Raymond d'or

Raymond Domenech fait (toujours) plus fort : déjà désigné Pigeon d'or du mois de septembre 2007, Super Pigeon d'or de l'Euro 2008 et Pigeon d'or de la Coupe du monde 2010, l'ex-sélectionneur des Bleus a enfin décroché le Graal : 35% des 853 votants qui se sont exprimés sur le site www.cartonrouge.ch lui ont offert le Pigeon d'or de l'année 2010. Raymond-la-science précède dans l'ordre Edmond Isoz, directeur de la Swiss Football League (18,1%), et Stéphane Henchoz, footballeur à la retraite et dont le meilleur moyen d'expression reste les pieds (13,6%).

Femmes de tête

Richissime armateur norvégien confortablement installé aux Diablerets, Kristian Siem ne tarit pas de louanges (*24 heures*, 18.01.11) à l'égard de son épouse, *« la merveilleuse Karen »*. Et de conclure : *« Le secret d'une bonne vie de couple, c'est d'avoir une femme plus intelligente que soi. »* Ilham Vuilloud-Wawrinka appréciera.

Balle tragique à Corsuet

On connaissait les chasseurs capables de confondre gibier et cons disciples, on sait désormais qu'il existe un viandard suffisamment malhabile pour ajuster un sanglier et, par ricochet, se loger lui-même une balle dans l'abdomen. La scène s'est déroulée le 16 janvier dernier, dans la forêt de Corsuet, près d'Aix-les-Bains. Les jours du suidé ne sont toujours pas en danger. Même s'il est mort de rire…

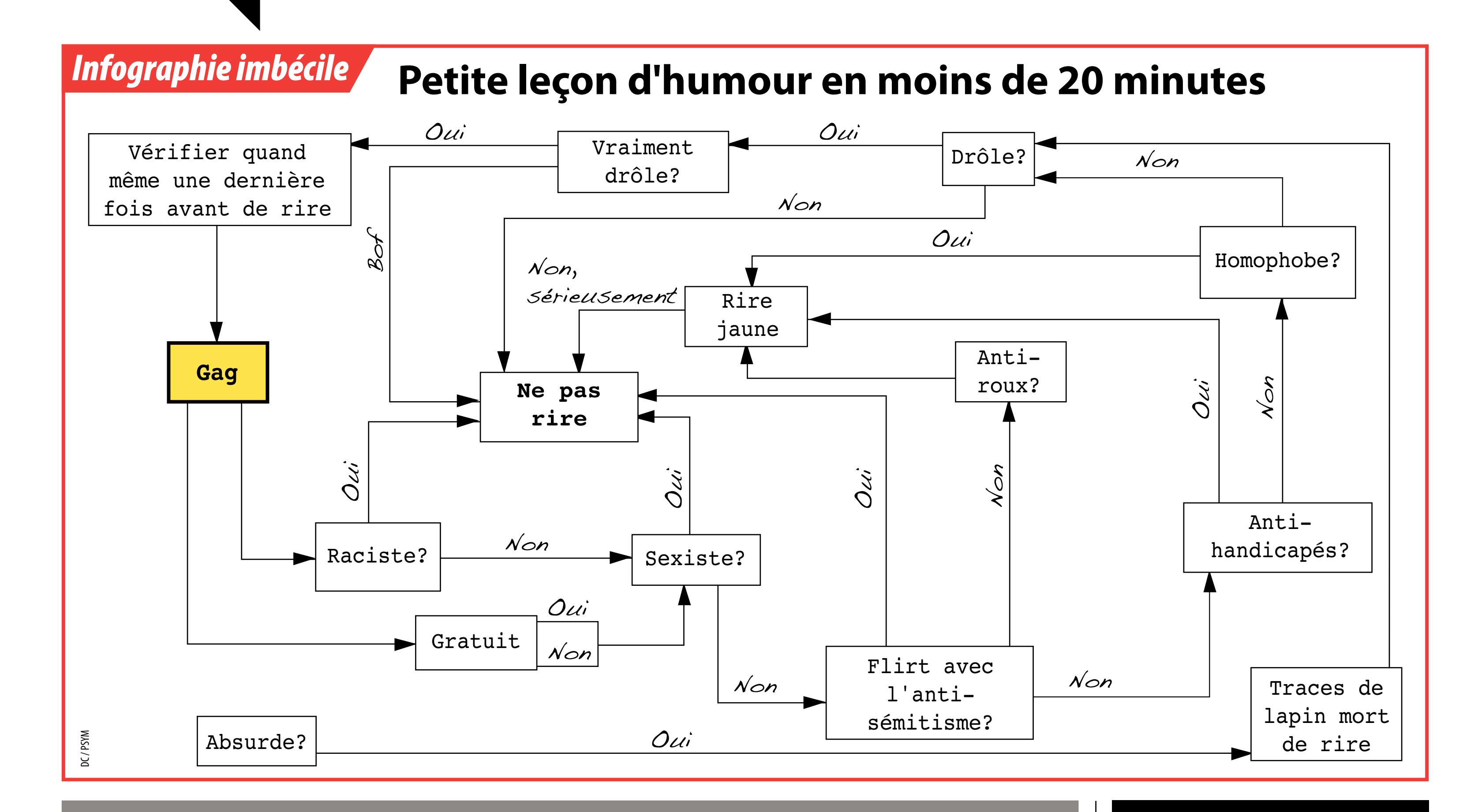
Un doigt de court

Julien Benneteau s'est vu contraint de renoncer à disputer l'Open de tennis d'Australie. Motif : le joueur français s'est blessé à un doigt en voulant désolidariser deux baguettes dans un restaurant japonais de Melbourne. Opéré, il a rejoint sa résidence genevoise, jurant de couper avec mille précautions sa prochaine longeole.

Et ce sera tout pour cette semaine.

Roger Jaunin

Inondations catastrophiques.
Heureusement, l'Eaupen d'Eaustralie bat son plein.



Tête de Truc

Johnny soit qui mal y pense

Johnny Hallyday est immuable. Réputé bête, bête à bouffer du foin, mais surtout bête de scène. De l'énergie renouvelable, inépuisable, à faire passer feu Monsieur 100 000 volts (Gilbert Bécaud pour les blancs-becs) pour une bougie éteinte. Johnny, lui, c'est un roc, c'est le rock. Mais il y a un an, le rock a franchi un cap.
La France (donc l'Univers) apprenait alors avec effroi que Johnny a des organes et un métabolisme comme tout le monde, et qu'à force de rouler les mécaniques la mécanique s'use. Au départ, c'était une banale hernie discale. Rien de grave: Johnny, les disques, ça le connaît. Mais l'opération fut faite à Paris et à la hâte par un chirurgien bellâtre, ce qui est très suspect: un bon chirurgien ne peut pas être bellâtre, de même qu'un footballeur ne peut pas être raffiné, un assureur honnête ou un chauffeur de taxi aimable. De fait, à peine le convalescent arrivé à Los Angeles, les complications surgirent: infection, problèmes cardio-respiratoires, hospitalisation d'urgence au Cedar Sinai (un nom biblique qui n'augure rien de bon), coma artificiel. De la Cité des Anges, Johnny allait-il rejoindre le ciel?
Non: il ressortit vivant de l'hôpital, mais épuisé. En témoignent des photos cruelles montrant l'idole des jeunes en vieillard, le dos voûté et les traits tirés, poussé en chaise roulante.
Heureusement, sa jeune et fidèle épouse l'a entouré comme il se doit, tout en prenant les choses en main. Car Johnny, c'est une grosse entreprise qui ne peut connaître la crise: abandonner la villa de Saint-Barth, les *parties* à Los Angeles, le chalet si *cosy* de Gstaad? Jamais! Qu'importe si, à 67 ans, Johnny est fourbu: Laeticia l'esclavagiste l'a décidé, il faut qu'il chante, tourne, chante et tourne encore. Fini le taulier; place au taulard, même si le pénitencier est doré.
A grand renfort d'annonces, Laeticia commence par se débarrasser des vieilleries: le producteur de toujours, l'ancienne agence de presse, les compositeurs d'antan sont jetés aux ordures. En décembre, le temps d'une piqûre d'antalgique et Johnny remonte sur scène pousser la voix aux côtés de Matthieu Chedid, engagé pour le prochain disque, dont un premier single, *Jamais seul*, vient de sortir en guise d'amuse-gueule. Quoi, ma gueule? Dans la lancée, on annonce déjà une tournée marathon en 2012 avec pas moins de 21 stades à travers la France. Jusqu'au dernier stade?

Catherine Avril

C'est arrivé la semaine prochaine
(ou du moins, ça se pourrait bien)

Fusil à domicile
Larmes à la maison

Bardot devient sourde
« Non à la chasse au bébé Doc ! »

Alea jacta est
Berlu franchit le con de Ruby

Immolations en Egypte
Les Cairotes sont cuits